

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE LA COMMUNAUTÉ DE NÉGOCIATION DU PERSONNEL DE LA CONFÉDÉRATION (CNPC)

## **Arrêtez de bricoler le système des salaires!**

**Le Conseil fédéral a décidé de modifier le système des salaires, mais a renoncé à des attaques massives. La communauté de négociation du personnel de la Confédération à laquelle l'APC, GaraNto, le SSP et APfedpol appartiennent, est soulagée. Elle s'était fortement engagée pour que les modifications ne se fassent pas au détriment des classes de salaire les plus basses.**

Aucune modification du système des salaires de l'Administration fédérale ne s'imposait. Le système ne fait pas progresser les coûts, comme le rapport d'un expert indépendant l'a constaté en début d'année. Ce qui n'empêche pas le Conseil fédéral de le bricoler. Dernière nouveauté : les employé(e)s dont le salaire ne correspond pas encore au salaire de fonction recevront moins de primes pour des prestations sortant de l'ordinaire. Les supérieurs auront également moins de marge de manœuvre pour attribuer les collaborateurs et collaboratrices demandés à un échelon plus élevé. En contrepartie, on veut effectuer une petite retouche à un arrêté du Conseil fédéral en rétablissant le 0,5% d'augmentation de salaire en cas de bonnes prestations. Mais même avec ce système, cela prendra toujours 30 ans à une secrétaire de la Confédération pour éventuellement atteindre le salaire de fonction. Pour la CNPC, c'est beaucoup trop long.

La CNPC a réussi à éviter que d'éventuels changements se fassent au détriment des classes salariales les plus basses : elle a pu maintenir l'indemnité de résidence qui prend en considération les coûts de la vie différents selon où on habite en Suisse. En raison de la situation tenue sur le marché du logement, c'est important pour les bas revenus.

Renseignements :

- Maria Bernasconi, secrétaire générale de l'APC et vice-présidente de la CNPC, tél. 078 718 71 13
- Christof Jakob, président de la CNPC et secrétaire du SSP, tél. 077 447 29 03